

Le rôle des Parlements dans l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme

Séminaire à l'intention des parlementaires et fonctionnaires de parlements des pays d'Afrique francophone organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso

OUAGADOUGOU, CENTRE DE CONFÉRENCES DE « OUAGA 2000 », 1^{ER} - 3 OCTOBRE 2007



PROGRAMME

LUNDI 1^{ER} OCTOBRE 2007

- 8 heures – 9 heures Inscription des participants et distribution des documents
- 9 heures – 10 heures ► **Session inaugurale**
- 10 heures – 10 h.15 Election du Président et du rapporteur du Séminaire, adoption de l'ordre du jour et du règlement
- 10 h.15 – 12 heures ► **Des principes fondamentaux des droits de l'homme aux obligations qu'ils impliquent pour les États**
Intervenant : M. Jean-Emile Somda, Juge, membre de la Cour africaine des droits de l'homme et de peuples
Discussion générale
- 12 heures – 14 heures Déjeuner offert par l'Union interparlementaire (UIP) à *Ouaga 2000*
- 14 heures – 16 h.30 ► **Les principaux instruments universels des droits de l'homme et leurs organes conventionnels : mécanismes et procédures, et suivi des recommandations**
Projection du film sur le travail des organes de traité
Intervenants :
 - M. Markus Schmidt, chef, équipe des requêtes, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
 - Mme Noemy Barrita-Chagoya, experte en droits de l'homme, services des traités et du Conseil (HCDH)Discussion générale
- 16 h.30 – 16 h.45 *Pause café*
- 16 h.45 – 18 h.30 ► **Les droits civils et politiques; économiques, sociaux et culturels énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : quelles lectures et application par les parlementaires ?**
 - **Les droits civils et politiques**
Intervenant : M. Markus Schmidt, chef, équipe des requêtes, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
 - **Les droits économiques, sociaux et culturels**
Intervenant : Mme Noemy Barrita-Chagoya, experte en droits de l'homme, services des traités et du Conseil, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)Discussion générale

MARDI 2 OCTOBRE 2007

- 8 h.30 – 10 h.30 ▶ **Mécanismes et stratégies parlementaires de protection et de promotion des droits de l'homme**
Intervenant : M. Mélégué Traoré, Député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- ▶ **Le Comité des droits de l'homme des parlementaires à l'Union interparlementaire**
Intervenant : Mme Ingeborg SCHWARZ, Chargée de Programme à l'UIP
- ▶ **Le rôle de la Commission sénatoriale dans l'application des droits économiques, sociaux et culturels en République démocratique du Congo**
Intervenant : Mme Eve Bazaiba Masudi, présidente de la Commission sénatoriale socio-culturelle
- Discussion générale
Pause café
- 10 h.30 – 10 h.45
- 10 h.45 – 12 h.30 ▶ **Les instruments africains des droits de l'homme et leurs mécanismes d'application**
Intervenant : Mme Reine Alapini-Gansou, membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme (CADHP)
- Discussion générale
- 12 h.30 – 14 heures Déjeuner offert par l'Assemblée nationale du Burkina Faso à *Ouaga 2000*
- 14 heures – 15 h.45 ▶ **La Commission, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour de Justice de l'Union africaine**
Intervenant : M. Jean-Emile Somda, Juge, membre de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)
- Discussion générale
Pause café
- 15 h.45 – 16 heures
- 16 heures – 18 heures ▶ **Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes + Le rôle des rapporteurs dans les instruments régionaux**
Intervenant : Mme Reine Alapini-Gansou, membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme (CADHP)
- Discussion générale
-

MERCREDI 3 OCTOBRE 2007

- 9 heures – 10 h.30 ▶ **La réforme du cadre institutionnel au niveau onusien : de la Commission au Conseil des droits de l'homme**
Intervenant : M. Markus Schmidt, chef, équipe des requêtes, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- Discussion générale
Pause café
- 10 h.30 – 10 h.45
- 10 h.45 – 12 heures ▶ Etudes de cas
- 12 heures – 14 heures Déjeuner offert par l'Union interparlementaire (UIP) à *Ouaga 2000*
- 14 heures – 15 h.30 Résumé des discussions, débats
- 15 h.30 – 16 h.45 Evaluation du séminaire par les participants
- CONCLUSION**
- 19 heures Cocktail offert par l'Assemblée nationale du Burkina Faso à l'hôtel Silmande
-

